

PRECISION CAPITAL



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Finances

DEXIA

Information réglementée \* – Bruxelles, Paris, 5 avril 2012 – 08h15

## Signature d'accords de cession concernant Banque Internationale à Luxembourg

Dexia, Precision Capital et le Grand-Duché de Luxembourg annoncent aujourd'hui avoir signé des accords de cession concernant la vente de la participation de 99,906 % de Dexia dans Banque Internationale à Luxembourg (précédemment Dexia Banque Internationale à Luxembourg) à Precision Capital et au Grand-Duché de Luxembourg. Cette transaction fait suite à la signature d'un protocole d'accord contraignant le 20 décembre 2011.

Precision Capital, un groupement d'investisseurs du Qatar, va acquérir 90 % de la participation de Dexia dans Banque Internationale à Luxembourg, les 10 % restants seront acquis par le Grand-Duché de Luxembourg.

Le périmètre visé par la transaction n'inclut pas, entre autres, la participation de Banque Internationale à Luxembourg dans Dexia Asset Management Luxembourg, dans RBC Dexia Investor Services Limited et dans Dexia LDG Banque. De même, le portefeuille de titres Legacy de Banque Internationale à Luxembourg est exclu du périmètre de cession. Ces actifs seront soit transférés à Dexia soit vendus séparément avant la clôture de la transaction. Au moment de la clôture, Banque Internationale à Luxembourg aura un niveau de capital élevé correspondant à un ratio des fonds propres durs (Common Equity Tier 1) sous Bâle III de 9 %.

Le prix de la transaction pour la participation de Dexia dans Banque Internationale à Luxembourg s'élève à EUR 730 millions.

La clôture de la transaction est prévue au troisième trimestre 2012 et demeure notamment soumise à toutes les approbations réglementaires ainsi qu'à l'autorisation de la Commission européenne.

Dexia communiquera sur les impacts estimés de cette cession sur ses états financiers à la finalisation de la transaction.

*\* Dexia est une société cotée. Ce communiqué contient de l'information soumise aux prescriptions légales en matière de transparence des entreprises cotées en Bourse.*

Pour plus d'informations : [www.dexia.com](http://www.dexia.com)

### Contacts presse

Service Presse – Bruxelles  
+32 2 213 50 81  
Service Presse – Paris  
+33 1 58 58 86 75

### Contact investisseurs

Investor Relations – Bruxelles  
+32 2 213 57 46/49  
Investor Relations – Paris  
+33 1 58 58 85 97/82 48